

GRAND PRIX JEUNES D'AUGERVILLE**04 Octobre 2025 – 05 octobre 2025****GOLF D'AUGERVILLE**

Place du Château, 45330 AUGERVILLE

02 38 32 12 07 – golf@chateau-augerville.com**RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE***Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.**Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.***1- CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve comptant pour le mérite national jeune ouverte à tous les joueurs de catégorie minime ou moins, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du statut amateur, ayant acquitté le « droit de jeu fédéral » de **40,00€**. Tous les joueurs licenciés devront être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf à jour, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs non licenciés en France, le questionnaire de santé doit être fourni lors de l'inscription.

2- FORME DE JEU**Score maximum - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 tours.**Catégories séries, quotas et repères** : Distances de jeu (conformes aux directives de la **ffgolf**)

Catégories	Garçons		Filles	
	Quota mini	Repères	Quota mini	Repères
U 12	15	Gris	6	Violets
Benjamins	15	Jaunes	6	Rouges
Minimes	6	Blancs	3	Bleus

Le champ des joueurs sera déterminé conformément aux directives du vade-mecum FFGolf 2025 **(1.4)**Le nombre de participants acceptés est de **96** : soit 36 garçons au minimum et 15 filles au minimum et 10 wild cards maximum.

Départage : En cas d'égalité, le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2025.

3- ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

La date de clôture des inscriptions est fixée au **20 septembre 2025, à minuit**.

Les inscriptions, obligatoirement accompagnées du droit d'engagement, se feront uniquement sur le site tee1golf.com

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

Le Club publiera une liste de joueurs retenus au plus tard 5 jours après la date limite d'inscription, soit le **24 septembre 2025**.

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) : **50 Euros**.

Toute annulation de participation devra être notifiée auprès du club **au plus tard le 20 septembre 2025 à minuit**.

Toute annulation après cette date reste redevable du droit de compétition.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue le **03 octobre 2025**, sur réservation des départs au Golf.

5- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Epreuve non-fumeur : § 1.2.5 du vade-mecum FFGOLF (règlement général des épreuves fédérales).

L'interdiction de fumer concerne également toute personne présente sur l'enceinte du golf durant la durée de l'épreuve.

Les Cadets, les chariots électriques et l'utilisation d'appareils de mesure sont interdits (§ 1.2.8 du vade-mecum de la ffgolf).

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, à tout moment et tout endroit du parcours, les accompagnateurs quels qu'ils soient (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.), devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne permettant pas de donner de conseil ni d'influencer les joueurs.

6- PRIX

Classement en brut uniquement.

Les trois premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

7- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.